

Derrière les caméras, les agents de la RTM veillent

SECURITE – Le conseil général et la RTM ont signé jeudi une convention de partenariat afin de renforcer le dispositif de vidéosurveillance sur le réseau. Un projet estimé à 10 millions d'euros.



Les images du réseau de la RTM sont transmises en direct aux agents situés au CSR de la Rose.

Photo - EM

Souriez, vous êtes filmés. D'ici à 2 ans, aucun fait et geste sur le réseau de la RTM ne pourront échapper aux caméras de surveillance. Et pour cause, à la suite de la signature jeudi d'une convention de partenariat en la régie et le conseil général, plus de 250 caméras seront installées dans toutes les rames de métro. Un projet estimé à 10 millions d'euros. En bonus, les enregistrements vidéo dans les bus seront transmis en direct vers le Centre de Supervision Réseau (CSR) de la Rose.

PUBLICITÉ

"Un coup d'accélérateur" dans la lutte contre l'insécurité dans les transports en commun se réjouit le directeur général de la RTM, Pierre Reboud certain du succès de l'opération. Selon lui, les précédents dispositifs de vidéosurveillance ont déjà permis de réduire les actes de délinquance de 40 % en 4 ans, soit de 500 incidents en 2009 à 250 en 2013. "Ce dispositif permettra de faire comprendre aux délinquants que le bus ou le métro n'est pas un terrain de jeu", appuie-t-il.

RTM: 200 000 usagers sous haute surveillance

TENSIONS Face à l'augmentation du nombre d'agressions et de fraudes, la Régie installe 600 caméras supplémentaires dans le métro

RÉPRESSION La vidéo a déjà permis une série d'interpellations. De plus, les contrôles dans le métro et les bus sont multipliés par six – Page 3



Station Vieux-Port hier soir. Les équipes de contrôleurs ont été renforcées. Pres d'un voyageur sur cinq est un fraudeur. Photo Michel PESANO

TIELLE

n



n de Stagn... à droite, réduis... à la di...
n... Page 27

malter
n... Page 27

EMENT

i de la thon
n... Page 28

après ons
n... Page 28

Li
Le
pe
er



L'OM ne
mais den
tite le da

Ma
Les
fac
imi



Pression
accus de
manifesta
de la Vict

La RTM et le conseil général ont signé jeudi 16 janvier une convention pour développer le numérique sur le réseau.

Des caméras à bord des rames de métro et des images en direct depuis les bus en cas d'incident ou d'agression... La signature d'une convention avec le conseil général des Bouches-du-Rhône va permettre à la RTM d'étendre et de moderniser son système de vidéosurveillance, ont annoncé jeudi 16 janvier de concert le directeur de la régie, Pierre Reboud, et le président (PS) du Département, Jean-Noël Guérini, après une visite au centre de supervision des réseaux (CSR) à la Rose. Sur un investissement total de 10 millions d'euros, le conseil général en apporte la moitié dans le cadre du pacte national de sécurité et de cohésion sociale. Un aide qui s'ajoute à celle du plan quinquennal où la collectivité locale avait abondé de 35,2 millions d'euros pour l'amélioration de la sécurité sur le réseau et la modernisation du parc d'autobus.

De 3 600 caméras aujourd'hui, le dispositif de la RTM devrait passer rapidement à 4 200, a précisé Pierre Reboud, « les marchés sont en cours de passation, c'est une action à court terme qui va se concrétiser dès cette année », a-t-il assuré. Un agent scrute déjà les déplacements des usagers sur les quais du métro ou dans les escalators sur les écrans du CSR. Par simple pression d'un bouton, les chauffeurs peuvent également déclencher un système radio où, de l'autre côté du micro, les agents RTM peuvent se faire une idée précise de la situation et déclencher les secours adaptés. « Nous n'avons que 4 ou 5 incidents par million de voyageurs transportés mais il faut que les gens sachent qu'ils sont protégés », estime le directeur de la Régie. Si 300 personnels assurent une mission de sûreté sur le terrain, la vidéosurveillance est selon lui un outil bien plus puissant. « Depuis 2009, le nombre d'incidents a été divisé par deux de 500 à 250 et nous attendons une amélioration des interpellations », ajoute Pierre Reboud.

Une convention aussi pour les bénéficiaires du RSA

Sur la même longueur d'ondes, Jean-Noël Guérini, estime que « la multiplication des incivilités n'est en aucun cas acceptable ». Entre deux poignées de main, en fin stratège, il trouve également moyen de s'étonner du peu de fréquentation du tramway. « J'ai eu tort d'avoir raison trop tôt à une certaine époque », lâche-t-il un brin mystérieux, faisant une allusion directe à son opposition au projet de prolongement du tramway en 2002 lorsqu'il était candidat à la mairie de Marseille.

A noter qu'une autre convention a par ailleurs été signée avec la régie et la communauté urbaine Marseille Provence Métropole (MPM), cette fois-ci sur la gratuité des transports sur l'aire marseillaise pour les bénéficiaires du RSA.

Mireille Roub

RTM: La vidéosurveillance étendue et modernisée

Écrit par Mireille Roubaud - vendredi 17 janvier 2014 10:22 | Imprimer



Visite guidée hier au centre de supervision des réseaux de la Rose. photo laurent saccamano L'utilisation de l'article, la reproduction, la diffusion est interdite - LMRS - lsaccamano.book.fr

DE

#SN
ma

#Vi
list
lun

Jus
cou
lun

Les
lun

#M
sec
lun

DE